

[Texte]

certain period of time to broadcast in a third language, that does not seem to me to be an unreasonable proposition. But I am not in a position to go beyond that at this point.

• 0955

Mr. Yewchuk, I may have been doing you a disservice, but I had always understood that you were looking at the network aspect of it. Now I understand that you are really looking at a CKSB situation in other parts of the country. That would be a situation where there is an affiliate and a substantial enough grouping of ethnocultural groups that the particular CBC affiliate could allow them from time to time to purchase half an hour or an hour to broadcast in a third language. That does not seem to me to be . . .

Mr. Yewchuk: Mr. Chairman, I am looking at both, Mr. Minister. I would like to see this go much further than dealing with occasional purchase time on affiliates. I do not think the use of a third language on a network from time to time in any way impedes broadcasting in English and French to various regions of the country. Times are changing and even though Parliament may have expressed some opinions in 1968, this is 1973. The government itself has accepted a policy of multiculturalism that it rejected in 1968.

If you are serious about the idea and the concept of multiculturalism there is no better way of promoting it than through the existing mass media. This is particularly true for the north, where you have some satellite transmission. English and French in some of those areas may be completely irrelevant. I am sure there are communities there that do not speak English and French, as there are in other areas. Also, the idea of broadcasting in other languages is not just for other language groups, it is for everybody. I can enjoy hearing an Irish lilt or a Scottish lilt, or wherever it comes from, as much as you can. The whole idea is to promote the concept of multiculturalism for everybody, not just for the cultural groups themselves.

The Chairman: Thank you, Mr. Yewchuk. Since we are just about at the end of our hour we are going to have to adjourn very shortly. Is it the will of the Committee to have the Minister back, or to have his officials back, and when?

Mr. Clark (Rocky Mountain): Before we come to that Mr. Chairman, would it be in order for me to put a short motion?

I move that this Committee request the Secretary of State to table and publish immediately the Evaluation Report concerning the 1972 operations of the Opportunities for Youth Program.

Mr. Faulkner: We might get some procedural advice on that. I can offer you some if you want.

The Chairman: I would prefer to take it under advisement because I am not sure that I can rule on it, since it has been raised in the House of Commons.

Mr. Clark (Rocky Mountain): I believe what was raised in the House of Commons related to a different report. The Minister can correct me if he will, but what you referred to as raised in the House of Commons was a different report. Was what I am referring to not a Treasury Board report?

[Interprétation]

niques et culturels, il ne me semble pas déraisonnable de proposer l'accès à une station affiliée à Radio-Canada pendant un certain temps pour émettre dans une troisième langue. Mais je ne peux en dire plus pour l'instant.

Monsieur Yewchuk, je vous ai peut-être rendu un mauvais service, mais j'ai toujours compris que vous vous intéressiez au point de vue des réseaux. Je comprends maintenant que vous considérez en fait une situation comme celle de CKSB ailleurs dans le pays. Dans une telle situation, il y aurait une station affiliée et un ensemble assez important de groupes ethniques et culturels pour que cette station affiliée particulière leur permette de temps à autre d'acheter une demi-heure ou une heure d'antenne pour émettre dans une troisième langue. Cela ne me semble pas être . . .

M. Yewchuk: Monsieur le ministre, je considère vraiment les deux. J'aimerais que l'affaire aille beaucoup plus loin que l'achat éventuel de temps d'antenne aux stations affiliées. Je ne pense pas que l'emploi occasionnel d'une troisième langue sur un réseau fasse aucun tort aux émissions en anglais et en français dans les diverses régions du pays. Les choses évoluent, et même si le Parlement a exprimé certaines opinions en 1968, nous sommes en 1973. Le gouvernement a lui-même accepté une politique de multiculturalisme qu'il avait refusée en 1968.

Si vous tenez vraiment à l'idée et au principe du multiculturalisme, il n'y a pas de meilleurs moyens de le promouvoir que par l'intermédiaire des mass media. Cela vaut particulièrement pour le nord, où l'on peut recevoir des émissions par satellites. Dans ces régions-là, l'anglais et le français peuvent ne vouloir rien dire. Je suis sûr qu'il y a des endroits où on ne parle ni anglais ni français, comme dans d'autres régions. Il faut aussi que l'idée d'émettre en d'autres langues ne vait pas seulement pour les autres groupes linguistiques, mais pour tout le monde. J'aime bien à voir une émission irlandaise ou écossaise, ou de quelque autre provenance. Ce qu'il faut surtout, c'est promouvoir le principe du multiculturalisme pour tout le monde, et pas seulement pour les groupes culturels intéressés.

Le président: Je vous remercie, monsieur Yewchuk. Étant donné que l'heure est presque écoulée, nous allons devoir lever la séance bientôt. Le Comité désire-t-il que le ministre ou ses représentants reviennent témoigner, et à quel moment?

M. Clark (Rocky Mountain): Avant d'en venir là, monsieur le président, me serait-il possible de proposer une courte motion?

Je propose que ce Comité demande au Secrétaire d'État de déposer et de publier immédiatement le rapport estimatif portant sur le déroulement, pour 1972, du Programme Perspectives-Jeunesse.

M. Faulkner: Nous pourrions obtenir quelques opinions sur la procédure à suivre. Je peux vous donner la mienne, si vous voulez.

Le président: Je préfère le faire sur avis, parce que je ne suis pas sûr de pouvoir trancher la question qui a été soulevée à la Chambre des communes.

M. Clark (Rocky Mountain): Je pense que la question soulevée à la Chambre des communes avait trait à un rapport différent. Le ministre pourra me corriger s'il le veut, mais la question dont vous dites qu'elle a été soulevée à la Chambre concerne un rapport différent. Ce dont je parle n'est-il pas un rapport du Conseil du Trésor?